

Or, à Rio de Janeiro, lorsqu'on a discuté de finance internationale, de finance nationale, d'aide aux pays qui en ont le plus besoin et, aussi, d'aide à des pays qui n'en ont pas tellement besoin, je me demande si le ministre, qui est arrivé là-bas avec des suggestions pour intéresser les financiers mondiaux, n'a pas été questionné un peu sur ce qui se produit au Canada relativement à cette question de Fonds monétaire international, de Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

Monsieur l'Orateur, il est bien beau de régler la question financière internationale, mais je crois qu'il serait préférable de régler la question financière nationale, présentement. Le ministre a, sans doute, été questionné sur l'état de choses qui existe actuellement au Canada, et je me demande si, à ce moment-là, il a appelé l'attention des représentants de divers pays du monde sur une déclaration que faisait, il y a déjà plus d'une centaine d'années, un ancien président des États-Unis, M. John Adams, et je cite:

• (2.50 p.m.)

[Traduction]

Toutes la perplexité, la confusion et la misère qui existent en Amérique découlent non pas des lacunes de la constitution ou de la confédération ni du manque d'honneur ou de vertu, mais l'ignorance pure et simple en ce qui concerne la nature de la monnaie, du crédit et de la circulation.

[Français]

Monsieur l'Orateur, c'est justement ces questions qui ont été discutées à la conférence du Fonds monétaire international, et je suis de l'avis de l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) à l'effet que nous devons prendre connaissance des propos du ministre ou du mémoire qu'il vient de soumettre.

Nous allons étudier les propositions de cette conférence monétaire mondiale pour en tirer des conclusions qui, je l'espère, ouvriront les yeux, non seulement d'un groupe de Canadiens mais de l'ensemble de la population et, surtout, qui inciteront le gouvernement canadien à prendre ses responsabilités dans le domaine de la finance, du crédit et de la monnaie du Canada.

[Traduction]

M. Howard Johnston (Okanagan-Revelstoke): Monsieur l'Orateur, nous sommes heureux que le ministre ait fait sa déclaration aujourd'hui, mais nous l'aurions été plus encore s'il l'avait faite vendredi, lors du débat sur la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

J'ai été heureux d'entendre le ministre signaler que la mise en œuvre du régime sera

longue et ardue, mais je ne compte pas que le Parlement retienne longtemps la mesure lorsqu'elle sera mise à l'étude. On a malheureusement tendance ici à présumer que tout ce qui a trait à la politique monétaire internationale dépasse la compétence des membres du Parlement. Nous savons pourtant que les parlements de certains pays seront beaucoup plus intransigeants dans leur opposition envers cette proposition. Nous savons aussi que c'est seulement là le premier pas vers la mise au point d'une nouvelle base de règlement des balances commerciales. Dans le domaine de la finance internationale, nous devons toujours être certains d'obtenir le meilleur prix possible pour ce que nous cédon lorsque nous prenons ces initiatives.

Les politiques du gouvernement actuel sur le plan intérieur n'ont pas particulièrement été de nature à inspirer confiance quant à notre aptitude à diriger notre économie nationale. En outre, en faisant la dernière partie de sa déclaration sur la Banque internationale de développement, le ministre devait sûrement savoir qu'il aurait très tôt à faire face à des difficultés politiques au Canada, qu'il aurait beaucoup de peine à faire accepter une augmentation par les Canadiens et qu'il ne serait pas facile de trouver de l'argent pour la Banque internationale de développement alors qu'il n'y en a pas au pays pour l'habitation et pour d'autres grands besoins.

VACANCE DE SIÈGE

M. l'Orateur: Si les représentants veulent bien me le permettre maintenant, je voudrais les informer qu'une vacance s'est produite à la Chambre des communes, M. Eric A. Winkler, député de la circonscription électorale de Grey-Bruce, ayant démissionné.

En conséquence, j'ai transmis mon mandat au directeur général des élections afin de l'autoriser à lancer un bref d'élection pour cette circonscription.

QUESTIONS

(Les questions auxquelles un député requiert une réponse orale sont marquées d'un astérisque.)

*LA CONSTRUCTION D'UNE INSTITUTION PÉNALE À SAINT-PIE-DE-BAGOT

Question n° 272—L'hon. M. Ricard:

1. Le gouvernement a-t-il toujours l'intention de construire une institution pénitencière à Saint-Pie-de-Bagot?

2. Dans le cas de l'affirmative, vers quelle date cette institution sera-t-elle construite?

3. Dans le cas de la négative, quel usage sera-t-il fait des terres achetées par le gouvernement pour y construire cette institution?